



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 24 novembre 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/11/2008

**D - 20080602**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 24 novembre Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX (*présent jusqu'à 16h30*), M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent jusqu'à 17h*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBÉ, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (*présente jusqu'à 16h05*), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU,

***Marché relatif à la production déléguée de la manifestation  
Evento. Signature. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans la dynamique lancée par Bordeaux 2013, la Ville de Bordeaux organise du 9 au 18 octobre 2009 une manifestation culturelle d'ampleur internationale dénommée EVENTO.

Par délibération n°20080536 du 27 octobre 2008, votre conseil a confié la direction artistique de la première édition de cette biennale à l'architecte-artiste franco-portugais Didier Faustino.

Afin de mettre en œuvre la programmation élaborée par le Directeur artistique de la manifestation, la Ville a lancé une consultation adaptée visant à désigner un producteur délégué conformément à l'article 30 du Code des Marchés Publics.

Le producteur délégué se voit attribuer la mise en production de la manifestation, y compris le suivi administratif et financier conformément au budget arrêté, en lien avec les services compétents de la Ville.

Il désigne un directeur technique et suivra en relation avec ce dernier la réalisation des projets scénographiques en coordonnant les moyens techniques dans les lieux de représentation des manifestations (sécurité, gardiennage, nettoyage des installations liées à la manifestation, montage et démontage des installations liées aux événements). Il organisera l'accueil des auteurs invités dans le cadre de la manifestation (transport, hébergement, défraiements).

Il mettra en œuvre la stratégie de communication (réalisation et fabrication des différents supports de communication y compris site Internet et signalétique), le pilotage des relations presse et relations publiques (notamment l'organisation des événements d'inauguration et de clôture de la manifestation). Il assurera la bonne marche des relations et des collaborations avec les acteurs bordelais.

La Ville de Bordeaux sera tenue régulièrement informée de l'évolution de chaque projet par le producteur délégué qui siègera au sein du comité de suivi de la manifestation.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à la société Art Public contemporain pour le montant du budget de production, soit 2 500 000 euros TTC. L'ensemble des sujétions d'exécution de sa prestation (frais de fonctionnement et frais de personnel) seront couverts par 19.08 % de ce montant, soit 477 060.48 euros TTC. Ces frais sont inclus dans le montant global du budget de production.

En outre, le Producteur se voit confier une mission de recherche de partenariats privés en vue de compléter le budget de la manifestation.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser

Monsieur le Maire à signer le marché portant production déléguée de la manifestation EVENTO.

**ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE  
ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU**  
Adjoint au Maire

